



Le nouvel identifiant d'un ouvrage de la BSS 1^{er} acte du projet de refonte de la BSS

Vers une BSS référentielle

La BSS (Banque de données du sous-sol) est la base nationale qui conserve **toutes les données sur les ouvrages souterrains du territoire**. Actuellement cette base met à disposition du public plus de 800 000 descriptions d'ouvrages souterrains accompagnées d'un ensemble de plus de 2 millions de documents numérisés.

Pour continuer à répondre aux attentes de nos utilisateurs publics et privés tout en s'adaptant aux exigences de l'Etat en matière de connaissance et de partage de l'information publique, il convient de faire de cette banque un **référentiel national**, renforçant sa pérennité, sa stabilité dans le temps, et sa faculté d'échanger des informations avec d'autres bases de données, c'est-à-dire son interopérabilité.

Un nouveau code nécessaire

Le **code BSS** actuel correspond au code national de l'ouvrage souterrain au sein de la BSS. Il est l'identifiant des ouvrages dans la base de données du BRGM mais constitue aussi une référence pour nombre d'acteurs et d'autres bases de données géologiques et environnementales depuis des années. A ce titre, le BRGM doit garantir qu'un dossier/ouvrage conserve dès sa publication et indéfiniment son identifiant : il doit donc être stable, unique et de préférence non significatif. Ces obligations n'étant pas remplies aujourd'hui, le code BSS doit évoluer.

Ainsi, à compter de mi-novembre, le nouveau code BSS sera disponible. Il prendra la forme suivante : **BSS000AAAA**.

Les 3 premières lettres permettent une identification comme code BSS, et sont immuables. Les 3 chiffres et les 4 lettres suivantes seront incrémentés à chaque nouvel indice, de manière automatique.

De plus, une désignation « X » sera systématiquement et automatiquement ajoutée en base de données pour garder une cohérence en base de données par rapport au code actuel BSS indice-désignation. Cette désignation n'est par contre non intégrée dans le nouvel identifiant

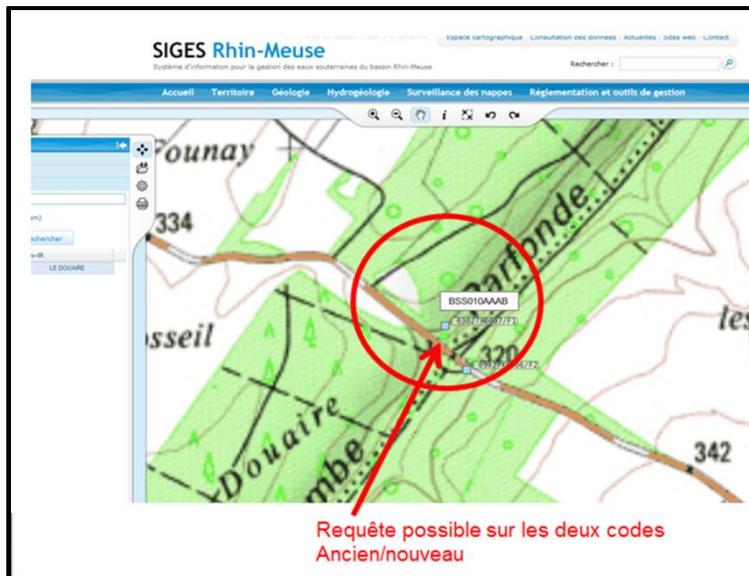
Afin d'être toujours en mesure de positionner facilement la donnée au sein du référentiel géologique, chaque dossier contiendra deux nouvelles informations, fournissant le numéro de la feuille géologique et le 1/8^{ème} de feuille (initialement présents dans l'ancien code). Un

nom usuel de l'ouvrage vient compléter le descriptif pour faciliter l'identification sur une carte ou dans un rapport.

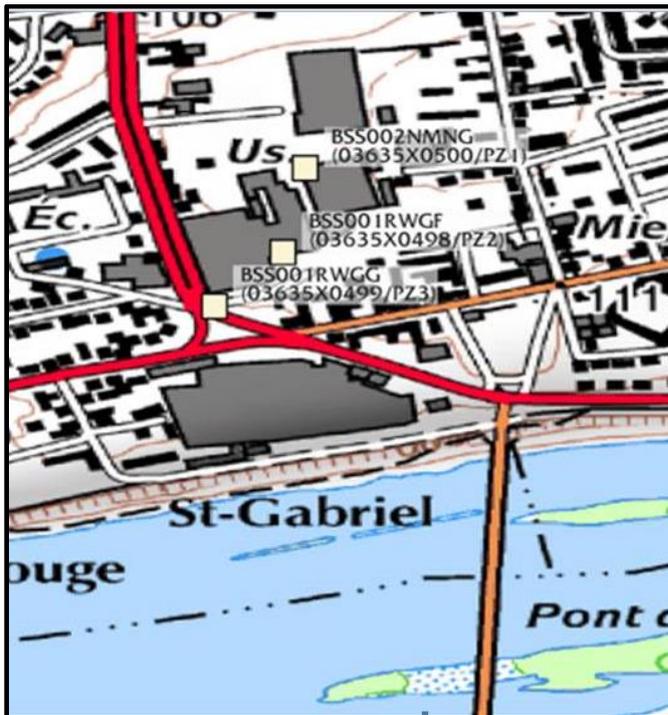
Tous les ouvrages existants avant la mise en œuvre de ce nouveau code seront re-codifiés avec ce nouvel identifiant mais l'ancien code restera disponible sous le terme « indice/désignation ». Les outils de recherche et d'affichage (sur InfoTerre notamment) permettront d'interroger indifféremment sur le nouvel identifiant ou sur l'ancien code.

Exemples :

Sur le SIGES (Système d'Information et de Gestion des Eaux Souterraines) Rhin Meuse



Sur Infoterre, affichage du nouvel identifiant et de l'ancien code



Une évolution de la BSS plus en profondeur

Cette évolution du code BSS est le premier acte visible d'une évolution plus en profondeur actuellement en cours de la BSS et de son système d'information associé.

Ces évolutions mèneront vers :

- Un portail unique de télédéclaration des ouvrages, quel que soit leur objectif et les exigences réglementaires associées (ouvrage ou travaux de fouille dans le cadre du Code minier, déclaration ou autorisation en lien avec les IOTA, ouvrages en lien avec la géothermie, sondages, forage domestique...). C'est l'objectif du projet **DUPLOS** lancé en 2016 avec le Ministère en charge de l'environnement ;
- Une traçabilité renforcée de la donnée ;
- Une information disponible mieux qualifiée et disposant d'un statut de validation ;
- Des outils qui permettent à tout un chacun de proposer de nouvelles données et de proposer des modifications sur les données existantes ;
- Une continuité entre la BSS et le programme du Référentiel Géologique Français (RGF)

Ces évolutions se mettront en œuvre progressivement dans les 3 ans à venir.

Pour toute question concernant le nouveau code et les évolutions actuelles de la BSS, veuillez adresser vos questions à bss@brgm.fr



Projet de refonte du SI BSS et
projet DUPLOS



Pour en savoir plus :

[Documents diffusés lors de la réunion du 1^{er} comité des utilisateurs de la BSS.](#)